

Ennio Floris

La résurrection de Jésus

Acte second : signes et apparitions

Le matin du deuxième jour après la Pâque

Dans la maison de Thomas. Une salle spacieuse mais modeste donnant sur un jardin, avec des arbres et des bambous. Sur une table, un rouleau contenant des Écritures. Au centre, autour d'une table basse, des fauteuils de bambou.

SCÈNE UNE

(Thomas, Pierre)

THOMAS.

(Offrant à Pierre un jus de fruits).

– Hier matin, en allant au tombeau, tu as dû rencontrer Salomé, qui en revenait, et qui t'a annoncé que le corps de Jésus avait été volé. Ce vol nous a tous bouleversés. Elle devait le plus tôt possible informer de ma part Joseph qui, propriétaire du tombeau et aussi, dirai-je, responsable légal du corps de Jésus, était le plus concerné de nous tous par ce vol. Nicodème s'est joint à nous, et nous sommes tombés d'accord pour porter plainte en bonne et due forme.

PIERRE.

– Porter plainte, dis-tu ?

THOMAS.

– Oui ! Cela t'étonne ? Le fait est grave, criminel même : c'est tuer un homme une seconde fois... Ôter un mort d'entre les morts est aussi grave qu'ôter un vivant d'entre les vivants.

PIERRE.

– Thomas, je ne le mets pas en doute... J'estime seulement que tu aurais dû m'attendre pour être sûr que ce crime a été vraiment perpétré.

THOMAS.

– Maria et Salomé se seraient-elles trompées en annonçant que le tombeau était vide ?

PIERRE.

– Non, elles ne se sont pas trompées, et Salomé était convaincue que le corps avait été volé, et Maria qu’il avait été emporté par le jardinier de Joseph, de peur qu’il fût volé pendant la fête de Pâque.

THOMAS.

– Alors, nous avons bien fait de porter aussitôt plainte pour vol. Pourquoi aurions-nous dû attendre ?

PIERRE.

– Vous saviez pourtant que Jean et moi nous nous étions rendus, aussi, au tombeau après que Maria et Salomé aient découvert l’absence du corps.

THOMAS.

– Alors, tu aurais voulu que, le sachant, nous attendions votre retour. Mais pourquoi ?

PIERRE.

– Pour nous consulter aussi, puisque la plainte a été portée, je suppose, au nom de tous, et qu’elle nous engage les uns et les autres.

THOMAS.

– La plainte a été déposée par Joseph, le propriétaire du tombeau, et celui auquel Pilate a confié le corps de Jésus.

PIERRE.

– Il n’est pas exclu, cependant, qu’il l’ait fait au nom de nous tous, qui étions concernés. Mais ce n’est pas la raison essentielle. Étant un acte de Droit, la plainte oblige celui qui la porte à en apporter les preuves. Or nous en étions les véritables témoins.

THOMAS.

– Témoins de quoi ?

PIERRE.

– Que le corps de Jésus n’était plus dans le tombeau et...

THOMAS.

– ... qu’il avait été volé.

PIERRE.

– Non ! qu’il est ressuscité.

THOMAS.

– Mais, si pour les responsables politiques et judiciaires du peuple, la résurrection n’est pas un fait reconnu par la Loi, tu n’as été témoin de rien.

PIERRE.

– Je suis le témoin d’un événement dont les autres n’ont pas eu connaissance...

THOMAS.

– Et dont l’existence suppose la négation du vol et, de ce fait, l’arrêt de toute intervention judiciaire de l’État pour un crime qui demeurera impuni puisqu’il est considéré comme un prodige opéré par Dieu.

PIERRE.

– Tu exagères, Thomas... Je pourrais, moi aussi, aller plus loin que toi et dire, pour soutenir l'hypothèse d'un vol, que tu négliges de prendre en considération que ce mort est ressuscité, et que ce ressuscité est Celui en qui les hommes devront reconnaître le Sauveur, le Fils de Dieu qui remet les péchés du monde.

THOMAS.

– Les responsables politiques et judiciaires pourront bien se moquer de cette résurrection, mais non du viol d'un sépulcre !

PIERRE.

– Oui, je comprends. Reconnais cependant que tu me mets dans l'em-

barras et la contradiction : je balance entre croire et ne pas croire...

THOMAS.

– Comme moi ! Si je t'avais attendu, tu m'aurais fait hésiter entre dénoncer ou non un crime, commis contre la personne la plus chère au monde...

PIERRE.

– Il y a cependant une différence entre nous deux : Moi, je suis entré dans le tombeau et j'ai vu des signes qui m'ont conduit à croire, tandis que toi, tu n'y es pas entré.

THOMAS.

– L'avantage de ne pas avoir vu les signes, c'est qu'ils m'auraient peut-être contraint à ne pas croire !

SCÈNE DEUX

(Thomas, Pierre, Jean)

JEAN (*Venant du jardin*).

– Bonjour, frères.

PIERRE.

– Bonjour, Jean ! Tu arrives à propos pour m'aider à convaincre un homme vraiment « lent à croire »
(*Il lui indique Thomas*).

THOMAS.

– Oui, lent à croire à une parole qui

ne demeure que... parole.

PIERRE (*S'adressant à Jean*).

– Mais, cette fois, il a des excuses, car je ne lui ai pas encore dit quels sont les signes qui nous ont poussés à croire que Jésus est ressuscité.

THOMAS (*Avec une attitude teintée d'ironie*).

– Ah oui ! C'est bien que tu sois ve-

nu. Ensemble, vous serez à même de me faire comprendre ces signes.

JEAN (*Il intervient promptement, car Pierre hésite*).

– Pierre a trouvé le tombeau vide, mais les bandelettes à terre.

(*Thomas reste muet, dans une attitude d'attente, suivie par des gestes*).

PIERRE.

– Si elles étaient à terre, c'est que quelqu'un les y avait mises, après en avoir libéré le corps de Jésus, mais qui ? Ce n'est pas un voleur : il aurait tout emporté. C'est Jésus en personne !

JEAN.

– D'autant que, de mon côté, j'ai retrouvé le suaire roulé, posé au sommet de la dalle...

THOMAS.

– Résumons-nous ! Réveillé du sommeil de la mort, Jésus a ôté le suaire, l'a plié et l'a placé à côté ; ensuite, il a défait les bandelettes et, je suppose, s'est enduit d'aromates... Il a dû d'abord se défaire du sindon, le linceul qui l'enveloppait, n'est-ce pas ? Oh ! De combien de choses infimes doit s'entourer celui qui retourne chez les vivants ! Vous avez dû voir ce drap, traînant à terre ou froissé dans un coin, ou au bord de la dalle, vide désormais !

PIERRE.

– Non ! Nous ne l'avons pas vu. C'est vraiment étonnant !

JEAN.

– Peut-être Dieu nous a-t-il aveuglés pour que nous ne nous en rendions pas compte !

THOMAS (*Avec ironie*).

– Étrange ! Dieu vous a aveuglés pour que vous ne puissiez pas apercevoir le linceul ; sinon, vous auriez compris que Jésus n'avait pas été enlevé par des voleurs, mais qu'il s'était libéré lui-même des liens de la mort ! Pourquoi vous aurait-il aveuglés ? Cela m'intrigue !

(*Il fait semblant de réfléchir en se lissant la barbe*).

Puisque, de sa passion à sa mort, il fut accablé par une grande tristesse, en ressuscitant, il fut joyeux jusqu'à en rire, et il vous a aveuglés pour que vous ne puissiez pas voir l'immense signe de sa résurrection et que vous ne soyez intrigués que par des futilités ! Il est ressuscité dans un éclat de rire !

PIERRE.

– Thomas, je t'en prie, cesse tes balivernes ! Tu n'es pas au cirque, pour te laisser emporter par des facéties !

THOMAS.

– Allons ! Laissons cela ! Reconnaissons que Jésus est sorti du tombeau enveloppé dans son linceul. Mais restons vigilants pour ne pas le prendre pour un spectre ou un épouvantail quand il nous apparaîtra.

JEAN.

– Thomas, abandonne ton humour, qui est hors saison, et sois sérieux.

Reconnaissons que, puisque ce linceul était bien là et que nous en sommes témoins, c'est qu'il y a une énigme... Oui, un signe que Jésus est bien ressuscité.

THOMAS.

– Vous voulez que je sois sérieux, eh bien, puisque vous ne l'avez pas vu, ce linceul n'était pas là ! Et ainsi, son absence est le signe que Jésus n'est pas ressuscité, mais que des voleurs l'ont emporté, enveloppé dans le sindon.

PIERRE.

– Alors, pourquoi les voleurs n'ont-ils pas emporté aussi les bandelettes ?

THOMAS.

– Parce qu'elles raidissaient les jambes du corps, en sorte qu'il était difficile de l'emporter.

JEAN.

– Et pour quel motif, à votre avis, auraient-ils laissé le suaire ?

THOMAS.

– Qu'en savons-nous ? Nous ne connaissons pas les voleurs, ni leurs complices, ni leurs mandataires, et nous ignorons leurs intérêts.

PIERRE.

– Mais tu ne peux pas ignorer ces signes.

THOMAS.

– Je ne les ignore pas, et je ne les nie pas non plus. Je cherche seulement à

bien les définir. Je dirai que, dans le tombeau, vous avez trouvé des traces que vous avez interprétées comme des signes. Ces traces ont été laissées par les voleurs, qui ont dû ôter son suaire et délier ses bandelettes pour faciliter le transport du cadavre, et l'ont enveloppé enfin dans le linceul. Mais puisque votre esprit est obsédé par la résurrection, j'ajouterai que ces traces se présentent comme le signe de sa réalité. Illusion, direz-vous ? Non ! Mais interprétation possible ! L'explication du phénomène par le vol vaut celle par la résurrection.

JEAN.

– Mais ces signes ont-ils de la valeur pour toi ?

THOMAS.

– Comme le mot l'indique, ils ont une signification, mais pas une valeur démonstrative. C'est pourquoi chercher à les exploiter comme indices ou effets de la résurrection est fallacieux. Naturellement, on ne peut pas éviter d'être interpellés par eux, mais nous ne devons pas les exploiter comme les preuves d'une argumentation.

Cessons, frères, de tirer des conclusions de ces faits sans les soumettre à une analyse. Et surtout, de sonder la volonté de Dieu sur une résurrection de Jésus dont nous n'avons aucune preuve et, pour le moment, aucun indice. L'événement, certes, nous émeut, motive notre existence et excite notre imagination, en sorte que nous sommes enclins à

le croire. Je le comprends. Mais soyez attentifs aux pièges de l'imagination qui vous pousse à faire de Dieu un prestidigitateur, qui vous incite à déclarer « résurrection » ce qui n'est qu'un acte criminel de violation de sépulture et de vol d'un cadavre.

PIERRE.

– Oui, je suis d'accord pour une rencontre en vue de cette étude. Mais n'oublions pas que Jésus ne nous laissera pas dans une vaine attente. Il nous apparaîtra à nous aussi, comme à Maria, pour se manifester dans sa résurrection.

THOMAS.

– Comme vous, je suis dans l'attente, prêt à recevoir la visite du res-

suscité, comme aussi à nous réunir pour approfondir ce problème de la résurrection... Ce qui ne doit pas m'interdire de poursuivre la plainte déposée contre le vol. En effet, je dois rencontrer aujourd'hui même Nicodème pour connaître la suite de la procédure judiciaire. Il est urgent de savoir si le procureur a accepté ou non la plainte, et s'il a fixé une date pour l'interrogatoire. Il ne me reste donc, chers frères, qu'à vous dire au revoir... Que notre divergence ne rompe pas notre fraternité ! Il se peut que, ce soir même, nous nous revoyons.

(Il s'en va, en passant par le jardin. Mais au moment où il est en train d'ouvrir, on frappe à la porte.)

SCÈNE TROIS

(Thomas, Pierre, Jean, Maria Madeleine)

THOMAS *(Embrassant Maria).*

– Pourquoi arrives-tu au moment où je m'en vais ?

MARIA.

– Pour rester dans ton cœur...

(Thomas la serre entre ses bras et s'en va. Maria s'avance vers ses frères. Elle est vêtue d'une tunique rou-

ge de velours, ceinture argentée brodée d'or, un voile blanc rehaussé sur la nuque).

PIERRE *(Embrassant Maria).*

– On t'attendait, Maria, nous demandant toujours...

MARIA.

– ... Si j’ai rencontré le jardinier ?
Oui, je l’ai rencontré.

JEAN.

– J’en étais sûr ! Nous t’avons laissée en pleurs, et nous te retrouvons maintenant en tenue d’épouse, joyeuse, le regard lumineux.

MARIA.

– J’étais en pleurs parce que je pensais que le corps de Jésus avait été volé. Je ne pouvais pas accepter que Jésus mort ait pu subir un crime aussi abominable que celui qui lui avait été infligé de son vivant ! Être rayé d’entre les morts comme il le fut d’entre les vivants !

Il me vint à l’esprit que, si le tombeau se trouvait dans un jardin, il devait y avoir un jardinier, et j’ai pensé que, gardien du corps de Jésus et connaissant les intentions des plus sectaires, celui-ci avait décidé de le cacher afin de prévenir le vol. J’ai voulu l’attendre jusqu’à son retour, mais je me suis mise, moi-même, à chercher le corps au cas où il se serait trouvé dans un lieu secret du jardin !

PIERRE.

– Que d’amour soutenait ton désir !

JEAN.

– C’est donc au lever du soleil que tu as retrouvé le jardinier ?

MARIA.

– Oui, mais auparavant j’ai peiné dans la solitude et dans l’errance. Le

sac de parfum était lourd à porter, et j’avais l’impression que Dieu s’opposait à ce que j’accomplisse l’onction. Fatiguée, je me suis étendue aux pieds du grenadier et je fus transportée en esprit dans la maison de Simon, en train d’oindre Jésus. J’entendais les voix des convives reprochant à Jésus de s’être laissé oindre par une prostituée.

JEAN.

– Oh ! Combien j’avais souffert pour toi.

MARIA.

– J’ai entendu les paroles que Jésus avait prononcées pour ma défense : « Elle a répandu ce parfum sur mon corps, pour ma sépulture ». J’entendais ces paroles si fortement et si distinctement, que j’ai été persuadée que Jésus était présent. Mais en ouvrant les yeux, j’ai vu devant moi, au lieu de Jésus, le jardinier.

« Ô doux ami, lui ai-je dit, si tu as enlevé le corps de mon amour, dis-moi où tu l’as mis ». Et le jardinier m’a répondu de cette voix qui, si souvent, avait attendri mon cœur : « Maria ! » ! Je me suis jetée à ses pieds, cherchant à le serrer entre mes bras, mais il m’a répondu : « Ne me touche pas, car je dois aller chez mon Père ». Oui, j’ai rencontré le jardinier, mais c’était pourtant Jésus qui me parlait !

Avec Salomé, qui était venue à ma rencontre, nous avons brûlé les parfums, en sacrifice d’action de grâce sur le lieu où Jésus avait disparu !

(En se tournant vers Pierre et Jean, et en les voyant comme hors d'eux-mêmes).

M'avez-vous bien entendue ?

PIERRE*(Comme se détournant d'une vision).*

– Oui, Maria, je t'ai entendue. Ton expérience m'a tellement frappé que je me suis senti pris dans mes pensées, comme jamais dans mon existence. J'ai remarqué que Jésus t'est apparu non de l'extérieur, mais de l'intérieur de toi-même. Jésus occupait le dedans de toi-même... Sa mort s'était comme éclipsée de ton esprit. Tu le recherchais hors de toi-même sans le trouver ; Tu tournais en rond dans le jardin, comme dans le tombeau !

Alors, tu es remontée dans tes souvenirs pour le retrouver dans vos rencontres, pour entendre à nouveau ses paroles, et laisser sa voix t'émouvoir. Et il t'est apparu, au milieu des souvenirs conservés dans ton cœur. Tu as fait l'expérience qu'il venait à toi de l'extérieur de toi-même, alors qu'il surgissait du plus profond de toi-même !

MARIA.

– Tu m'as bien comprise, Pierre. Jésus est en relation avec moi dans la double dimension de mon être.

PIERRE.

– En cela, tu as eu une grande influence sur moi. Comme toi, je me trouvais à l'ombre de la mort de Jésus, mais à la différence de toi qui étais à sa recherche, moi, par peur et par lâcheté, je cherchais à l'oublier, jusqu'à renier que j'avais été l'un de ses disciples, à vouloir retourner à mon ancien métier de pêcheur de poissons, et non de pêcheur d'hommes ! Mais Jésus est venu à moi, de cet extérieur de moi-même où je l'avais rejeté. De toi, j'ai appris que cet extérieur était l'abîme de moi-même, parvenu aux limites de l'oubli.

(Il couvre son visage de ses mains et pleure).

JEAN.

– Pour moi, je n'ai pas connu d'éclipse, parce que de l'ombre de sa mort a jailli dans mon esprit l'éclat de sa résurrection !

(On entend du bruit venant du jardin, et des voix).

SCÈNE QUATRE

(Pierre, Jean, Maria Madeleine, Jacques, Cléopas)

JACQUES (*Présentant Cléopas à Pierre et Jean*).

– Frères, je vous présente Cléopas, dont vous avez entendu parler et qui a eu la grâce de voir le Seigneur.

(*Cependant que Pierre et Jean embrassent Cléopas, il s'approche de Maria et l'embrasse, lui disant cependant tout bas*) :

Rabats ton voile, car c'est pour toi un étranger... Je te le dis, parce que le Seigneur, mon frère, m'est apparu et m'a recommandé de prendre soin de toi.

MARIA.

– Moi aussi j'ai vu le Seigneur, Jacques, et j'étais dévoilée. Or, non seulement il ne m'a pas fait de reproches, mais il m'a regardée avec complaisance.

JACQUES.

– Même ressuscité, le Seigneur mon frère a pour toi des sentiments de faiblesse !

JEAN (*Présentant Cléopas à Maria*).

– Voici, Maria, celui qui, comme toi, a vu Jésus. Je lui ai raconté son apparition.

CLÉOPAS (*S'inclinant courtoisement*).

– J'étais ému en l'entendant. C'est la première apparition, par laquelle le Ressuscité a voulu commencer sa nouvelle vie !

MARIA.

– Il s'agit plutôt d'un « au revoir » que Jésus a voulu nous dire en retournant chez son Père.

CLÉOPAS.

– Mais permets-moi, Maria, de profiter de ta présence. Est-il vrai qu'étant allée avec des femmes au sépulcre pour oindre le corps de Jésus, un tremblement de terre a secoué la pierre qui le fermait, en sorte que vous avez pu voir que le tombeau était vide ? Et les gardes, que les responsables du Sanhédrin avaient placés là pour empêcher que le corps ne fût volé, ont eu peur, tandis que vous, exemptes de tout danger, vous vous êtes demandées ce qui avait bien pu se passer ? Des anges sont alors apparus, vous annonçant que Jésus était ressuscité ? Extraordinaire ! Jésus est ressuscité, sans que personne ne l'ait vu !

JEAN.

– Il y a vraiment de quoi croire que Jésus, sortant du tombeau, les a tous

rendus aveugles, et qu'il a ainsi donné un signe de sa résurrection.

MARIA.

– J'ai entendu raconter ces histoires, mais rien de semblable ne nous est arrivé ; il s'agit d'une affabulation, dans laquelle nous avons été impliquées. Peut-être que des gens issus du noyau fanatique des fidèles, refusant d'accepter que Jésus demeure parmi les morts, bien à l'abri dans un tombeau de riches, l'ont volé pour le jeter dans une fosse, afin de pousser Dieu à le ressusciter avec puissance et gloire.

JEAN.

– Comment est-ce possible ?

MARIA.

– Oh ! Il y a des croyants chez qui la foi ne suit pas l'événement mais le précède, jusqu'à le provoquer. Sans doute, à cause de l'influence que la personne de Jésus a eue dans leur existence.

PIERRE.

– À ce point, vous le croyez ?

MARIA.

– Sans doute, parce que l'imagination hypnotise l'esprit !

CLÉOPAS.

– C'est très pertinent, ce que tu dis-là ! Mais pour retourner à ta narration, et les anges, qu'en dis-tu ?

MARIA (Évasive).

– Ils étaient trop occupés, je pense, à

la réception de Jésus au ciel, pour pouvoir venir nous annoncer sa résurrection !

CLÉOPAS.

– Je suis enchanté de t'avoir connue, Maria.

MARIA.

– Merci ! Moi aussi, je suis heureuse de t'avoir entendu.

PIERRE.

– Allons-y donc, asseyons-nous.

(Tout le monde s'assied autour de la table).

Raconte-nous l'apparition, Cléopas.

CLÉOPAS.

– J'ai dû me rendre, avec un ami, à Emmaüs. En chemin, un homme s'est approché pour nous demander s'il pouvait s'associer à nous. Nous voyant tristes, pour ne pas dire angoissés, il s'est enquis du motif de cette tristesse. « Ignorez-tu, cher ami, lui ai-je dit, les derniers événements de la ville ? Comment les principaux sacrificateurs et les magistrats ont condamné Jésus de Nazareth, prophète et homme de Dieu ? Nous espérons trouver en lui celui qui aurait délivré Israël, mais voici, nous sommes déjà au troisième jour que ces choses se sont passées ! ».

Alors il a dit : « Ô hommes sans intelligence et dont le cœur est lent à croire tout ce qu'ont dit les prophètes. Ne fallait-il pas que le Christ souffre ces choses, pour qu'il entre dans sa gloire ? »

SCÈNE CINQ

(Les mêmes et Nicodème)

Tandis que Cléopas parle, on frappe à la porte. Jean s'y rend : c'est Nicodème.

JEAN (À mi-voix).

– Oh ! Entre, sois le bienvenu parmi nous.

(Il fait asseoir Nicodème, le présentant aux autres d'un signe de la main, sans interrompre pour autant Cléopas, qui continue son intervention).

CLÉOPAS.

– ... Et commençant par Moïse et par tous les prophètes, il nous expliqua dans toutes les Écritures ce qui le concernait.

(Voyant Nicodème, Cléopas s'arrête).

NICODÈME.

– Vous connaissez sûrement mon nom. Je suis Nicodème, pharisien, docteur de la Loi et membre du Sanhédrin (*chuchotements dans l'assemblée*). Oh, n'ayez pas peur, je ne suis pas votre adversaire. J'ai eu des contacts avec Jésus... de nuit, aussi intenses et lumineux que les nuits étaient obscures, mais plus que suffisants pour reconnaître qu'il était un prophète de Dieu. J'estime être moi aussi son disciple... À la marge, certes, de ceux qui méritent ce nom à la lumière du jour.

PIERRE.

– Nous te connaissons, Nicodème, et nous t'appelons « le Sanhédrin ». Cela ne nous empêche pas de te considérer comme un frère.

JACQUES.

– Sans aucun doute, Nicodème !

NICODÈME.

– Sachez aussi que je suis un ami de Joseph, qui a offert son propre sépulcre pour ensevelir Jésus. Quant à moi, j'ai acheté les arômes les plus précieux pour son onction.

MARIA.

– Aussi précieux que les miens ? Alors je suis ta sœur, puisque, ignorant tout du don que tu comptais faire, je suis allée au tombeau avant l'aube oindre son corps que tu avais déjà oint !

NICODÈME.

– Non, Maria, je n'ai pas pu l'oindre ! Aussitôt descendu de la croix, son corps a été emmené pour le contrôle judiciaire et, quand il a été porté au tombeau, enveloppé dans le linceul, le temps légal pour l'embaumement.

mer était passé.

MARIA (*Étonnée*).

– Moi aussi, j'en ai été empêchée parce que Jésus n'était plus dans le tombeau ! Et lorsqu'il m'est apparu, il n'en avait plus besoin puisqu'il était vivant, ressuscité. C'est mystérieux !

NICODÈME.

– Tu as raison ! Mort, il n'a pas été oint ! Cela nous donne à penser qu'il n'était pas mort pour s'éterniser parmi les morts !

MARIA.

– Ni parmi les vivants, d'ailleurs !

NICODÈME.

– Je termine en vous disant que je vous apporte les dernières nouvelles concernant la plainte pour le vol du corps de Jésus. Je préfère cependant attendre le retour de Thomas qui, lui aussi, aura des informations à vous transmettre. J'aurais dû le rencontrer chez moi, mais des ennuis l'en ont empêché.

JACQUES.

– Une plainte pour le vol du corps de Jésus ? Qu'entends-je ?

PIERRE.

– Jacques, puisque Nicodème préfère nous le dire au retour de Thomas, conformons-nous à son désir... Quant à toi, Nicodème, tu peux prendre part à la rencontre, mais acceptes-tu d'en être le modérateur ?

NICODÈME.

– Cela me flatte et me touche profondément. Mais en serai-je capable ?

PIERRE.

– C'est vrai ! il te manque le sceptre ! (*En lui remettant une baguette*). Avec cela, tu pourras nous tenir tranquilles !

NICODÈME (*Prenant la baguette et la dirigeant vers Cléopas*).

– À toi la parole !

(*On rit*).

CLÉOPAS.

– Je dirai, en bref, qu'après avoir interprété les Écritures au sujet du Christ, notre compagnon s'est approché de nous pour nous saluer, et il a poursuivi sa route. Mais le jour étant sur son déclin, nous l'avons prié de rester avec nous, ce qu'il a accepté. À table, nous l'avons invité à partager le pain, puisque il était l'hôte d'honneur. Alors, il a pris le pain et, ayant rendu grâce, il l'a rompu et en a donné un morceau à chacun. À ce moment-là, nos yeux se sont ouverts et nous avons vu et reconnu qu'il était Jésus.

JEAN.

– Avez-vous compris qu'il l'était, ou l'avez-vous reconnu en le regardant ?

CLÉOPAS.

– En le regardant.

PIERRE.

– Extraordinaire... C'est une preuve évidente !

MARIA.

– Il s'est manifesté de la même façon qu'à moi !

NICODÈME.

– Est-il donc resté avec vous toute la nuit ?

CLÉOPAS.

– Non ! Nous nous sommes approchés de lui pour lui souhaiter la bonne nuit... Il a disparu à nos yeux, comme une ombre !

NICODÈME.

– Étrange ! Quand il était avec vous, vous ne l'avez pas reconnu, au point que vous l'avez pris pour un autre ; et vous ne l'avez reconnu qu'au moment où il a disparu à vos yeux, à la tombée de la nuit.

CLÉOPAS.

– Non, Nicodème, nous l'avons reconnu à la fraction du pain.

NICODÈME.

– Cette explication nous éclaire. La fraction du pain était le symbole du repas avec lui comme celui de sa présence au milieu de vous. Physiquement, cet homme qui a fait route avec vous sur le chemin d'Emmaüs n'était pas Jésus mais un voyageur. Or puisque, pendant le repas, il a partagé le pain avec vous précisément comme Jésus, de son vivant, le partageait en le rompant et en vous

le partageant, vous avez reconnu Jésus en lui. Il a joué ce rôle, important au niveau de votre vécu, d'être porteur de l'image de Jésus. Il ne s'agit donc pas d'une apparition réelle, physique, de Jésus, mais de la projection de son image présente à votre esprit : projection réelle dans la mesure où elle était vécue, et où la personne qui la supportait était réelle, elle aussi.

MARIA.

– Dirais-tu que j'ai eu, moi aussi, une manifestation de Jésus semblable à celle de Cléopas ? Qu'effectivement, j'ai rencontré le jardinier, mais que, comme celui-ci m'a appelée par mon nom, avec la tendresse avec laquelle Jésus s'adressait habituellement à moi, j'ai reconnu Jésus à travers le jardinier ?

NICODÈME.

– Ta vision a été plus subtile et, dirai-je aussi, plus intérieure que celle de Cléopas. Tu n'as pas rencontré réellement le jardinier parce qu'il était, par son image intériorisée en toi, par l'attente que tu avais de Jésus. Tu ne savais même pas que Joseph a un jardinier. En l'attendant, tu l'as extériorisé, lui faisant jouer le rôle de Jésus dont la mort t'avait privé de sa présence, et il est devenu en toi présent, vivant, ressuscité.

MARIA.

– Je comprends. Tu me rends le phénomène moins complexe, mais je dois dire que j'en reste frustrée, puisque je n'aurais pas eu une apparition

mais une vision intérieure de Jésus. Reconnaisant dans l'appel du jardinier la voix de Jésus, je l'ai perçu comme Jésus ressuscité. Il y a eu en moi un enchaînement d'images. Le désir de Jésus a suscité l'image du jardinier ; celle-ci, la présence de Jésus ; celle-ci, l'appel de mon nom : « Maria » ; la douceur de cet appel, la vision d'amour. Je suis déçue de savoir que Jésus n'a pas été réellement présent devant moi comme le ressuscité, et que, c'est moi-même qui l'ai rendu présent à mon regard. Mais mon regret est-il fondé ?

NICODÈME.

– Tu t'expliques avec clarté, Maria, et je chercherai à te répondre sans détour. Tu avais effectué un saut logique. Tu étais convaincue que Jésus était devant toi réellement, par lui-même, quand c'était toi-même qui le rendais présent par des symboles. As-tu été victime d'une illusion ? Je n'oserais pas le dire, car ta vision ne t'a pas empêchée de réfléchir objectivement sur toi-même. Il s'agit plutôt d'une perception intérieure inten-

se. Il ne t'était pas possible de te distancier de toi-même.

MARIA.

– Comment aurais-je pu m'éloigner de lui, quand j'étais saisie par lui ? Depuis que je l'ai rencontré dans la maison de Simon le lépreux, et qu'il m'a assurée du pardon des péchés, j'ai été convaincue qu'il était le Christ, et je l'ai senti vivant en moi-même. Sa présence à l'intérieur de moi-même en était la preuve.

NICODÈME.

– Tu avais eu de bonnes raisons pour émettre ce jugement de valeur. Mais pour reconnaître que Jésus, dans son être et dans sa mission prophétique, est vraiment le Christ, il faut un jugement de vérité, fondé sur une évidence objective.

MARIA.

– Et sur quoi dois-je me fonder pour ce jugement ?

(Bruits de pas. Thomas entre dans la salle, venant du jardin).

SCÈNE SIX

(Les mêmes et Thomas)

THOMAS.

– Salut, frères !

(S'adressant à Nicodème)

Voyant que tu n'étais pas chez toi, je me suis rendu chez Joseph, qui m'a fait part de la nouvelle situation de la plainte que nous avons portée

contre X pour le vol du corps de Jésus. Je suis heureux de t'avoir trouvé.

JACQUES.

– Je me suis efforcé de rester calme, dans l'attente des éclaircissements au sujet de cette plainte, mais j'avoue que celle-ci me trouble profondément, parce qu'elle est en contradiction avec la foi en la résurrection de Jésus.

THOMAS.

– Elle était nécessaire, Jacques. Maria a trouvé le tombeau vide et, logiquement, elle a pensé que le corps avait été volé ou emporté. Et puisqu'il s'agit du vol du corps, dont la propriété revient à Joseph, à qui le Procureur l'avait donné, il fallait juridiquement l'en informer afin qu'il s'en charge lui-même.

JACQUES.

– Il n'en reste pas moins que nous, qui savons que le corps n'a pas été volé mais repris par Jésus lui-même dans sa résurrection, nous ne pouvons pas être les mandataires de cette plainte. Nous sommes donc dans une situation de contradiction aussi bien logique que juridique et morale...

THOMAS.

– ... Si l'on croit que Jésus est ressuscité à partir du tombeau vide ! Mais si l'on reconnaît, comme tout le monde, que le tombeau était vide parce que le corps de Jésus a été volé, et qu'on croit que Jésus est res-

suscité pour d'autres raisons que le tombeau vide, la contradiction disparaît. La contradiction vient du fait qu'on prend comme preuve de la résurrection un phénomène qui est à l'opposé de la résurrection : le vol du corps de Jésus

NICODÈME.

– Pour éviter cette confusion, il faut distinguer la résurrection et le tombeau vide. Pour croire en la résurrection de Jésus, on doit faire appel à des motivations concernant Jésus, sa mission prophétique, et à la certitude de sa personne christique selon les Écritures. Vous refusez le fait du vol qui empêche, selon vous, de croire que Jésus est ressuscité. Non, frères ! Si Jésus doit ressusciter, il ressuscitera même si les voleurs se sont emparés de son corps. Il ressuscitera sur le chemin, sur la fosse où on l'a jeté, sur le bûcher où on l'a réduit en cendres.

MARIA.

– Et vers quoi, je le redemande, dois-je me tourner pour découvrir les signes de cette résurrection ?

CLÉOPAS.

– Permits-moi d'intervenir, Maria, pour rapporter ce que Jésus, dans sa vision, nous a fait comprendre, ce que nous devons faire pour le retrouver. Commenant par Moïse et par tous les prophètes, il nous expliqua dans toutes les Écritures ce qui le concernait.

NICODÈME.

– Oui, c’est seulement par les Écritures que nous pouvons reconnaître si ses paroles et ses actions ont été conformes à celles du Christ, qu’on pourra croire qu’il en est la réalisation et l’incarnation. Mais avant de nous tourner vers les Écritures, il faut que nous nous réunissions pour sortir de nos contradictions, et comprendre quelles erreurs et quelles utopies nous égarent.

Tous.

– Nous sommes d’accord !

NICODÈME.

– Il est temps que je vous donne les nouvelles de l’enquête. Thomas est là et nous avons terminé notre recherche par une décision très importante. Les grands pontifes et les sacrificateurs, comme aussi, je crois, les scribes, nous ont accusés... d’avoir volé le corps de Jésus !

Tous.

– Ils sont fous ! C’est inouï ! Doublement assassins !

JACQUES.

– Comment peuvent-ils nous accuser du vol, quand nous croyons qu’il est ressuscité ?

THOMAS.

– Ils nous accusent de l’avoir volé précisément dans le but de faire croire qu’il est ressuscité. L’absence du corps en serait la preuve.

JACQUES.

– Jésus avait raison de les accuser d’être une race de vipères !

NICODÈME.

– Ils ont retourné ainsi contre nous l’accusation du vol, pour inscrire en faux notre foi en la résurrection.

PIERRE.

– Et ils empêchent que nous donnions à Jésus une sépulture rituelle, pour qu’il soit enseveli comme un maudit, un séducteur, un blasphémateur et un faux prophète.

MARIA.

– J’en avais eu l’intuition, comme je l’ai dit tout à l’heure.

THOMAS.

– Cependant, je ne renonce pas à croire que les responsables du Judaïsme, malgré l’accusation qu’ils nous portent, ne sont pas les auteurs du vol qui doivent plutôt être recherchés dans les milieux fanatiques, du Judaïsme comme des disciples de Jésus.

NICODÈME.

– Tout cela est très possible... Quant à nous, il faut savoir que nous serons interpellés par la police du Procureur, pour qui toute référence à la résurrection de Jésus est impossible, d’abord parce qu’elle est reconnue comme un crime, dont nous sommes accusés ; ensuite, parce qu’elle est étrangère aux catégories de la Justice. Nous sommes coupables, frères, et comme tels, il faut bien connaître

les fautes dont nous sommes accusés, ainsi que nos adversaires. Mais l'interrogatoire sera très pénible et la solution du conflit me paraît douteuse.

JACQUES.

– Mais pourquoi ? Si nous sommes interrogés, nous pourrions affirmer que nous avons vraiment trouvé le tombeau vide. Quant à l'issue de l'enquête, nous sommes tranquilles car rien ne prouvera que Jésus se trouve encore parmi les morts.

NICODÈME.

– Tu es optimiste, Jacques, parce que tu pars de la certitude que Jésus est ressuscité, mais les enquêteurs, comme nous l'avons dit, ne reconnaissent pas la résurrection. Dans cette optique, le tombeau vide ne pourra être attribué qu'à un vol... D'ailleurs, Salomé et Maria le pensaient, elles aussi.

MARIA.

– Oui, au début, quand nous avons découvert que le tombeau était vide.

THOMAS.

– Tu seras la première à être interrogée, Maria. J'imagine ta peine ! Les enquêteurs pourront t'accuser d'avoir fomenté un coup en parlant d'aromates, pour dissimuler le vol du corps.

MARIA.

– Merci beaucoup, Thomas, je vais y réfléchir... Je me rends compte que la situation de témoin sera très déli-

cate, difficile et pénible, mais je crois que Jésus m'aidera à donner les bonnes réponses.

NICODÈME.

– Pardonnez-moi, frères, si je poursuis mon argumentation. Au cas où les enquêteurs n'arriveraient pas à découvrir les responsables du vol, je crains qu'ils cessent les interrogatoires pour rechercher avec acharnement le corps de Jésus, jusqu'à ce qu'ils le trouvent.

PIERRE.

– Penses-tu qu'ils le trouveront ?

NICODÈME.

– Si la police le veut, elle trouvera le corps dans un cadavre qui pourra ressembler à celui de Jésus. À ce moment-là, tout deviendra pénible, difficile et compliqué.

JACQUES.

– Il est impossible qu'ils parviennent à trouver ces signes.

NICODÈME.

– Selon ta foi, Jacques, non selon l'ordre naturel de notre connaissance.

JACQUES.

– Mais quels pourraient être ces signes ?

NICODÈME.

– Par exemple, des traces du sang de Jésus, ou le linge porté par le cadavre, ou la découverte des restes du corps, dans le cas où il aurait été

découpé ou brûlé.

PIERRE.

– Mais tout cela est impossible, voyons ! puisqu’il est ressuscité !

NICODÈME.

– Au fur et à mesure que je vous entends, je me persuade qu’il vous est vraiment difficile de parvenir à vous détacher d’une conception, primaire dirai-je, de la résurrection. En effet, vous la reliez avant tout à un prodige, alors qu’au contraire, tout le monde pense qu’il ne s’agit que du vol d’un cadavre. De plus, vous ne pouvez définir la résurrection que comme la reprise du corps que le défunt avait avant sa mort.

Mais, frères, dans les apparitions que nous avons examinées, est-ce que nous pouvons dire que Jésus avait un corps ? Et s’il en avait un, était-ce vraiment celui qu’il possédait de son vivant ? Un corps qui n’est plus sujet à la pesanteur, qui se déplace à la vitesse de l’éclair, enfin qui apparaît comme lui-même et comme un autre, qui n’est à son aise

ni au milieu des vivants, ni au milieu des morts ou des immortels... Mes frères, le corps d’un homme ne peut pas être celui d’un ressuscité sans passer à nouveau par les mains du Créateur, pour être refait de fond en comble.

THOMAS (*Se tournant vers Maria*).

– Ainsi, quand tu as voulu le toucher, il s’est envolé au ciel !

NICODÈME.

– Il est absolument nécessaire, je le répète, que nous nous réunissions après l’enquête sur le vol, afin de réfléchir à ces questions qui nous angoissent et nous empêchent de résoudre ce problème de la résurrection.

PIERRE (*Interrogeant les amis des yeux*).

– Sommes-nous tous d’accord ?

THOMAS.

– Auparavant, préparons-nous à recevoir une douche froide pour notre participation à l’enquête sur le vol du corps de notre maître !

RIDEAU